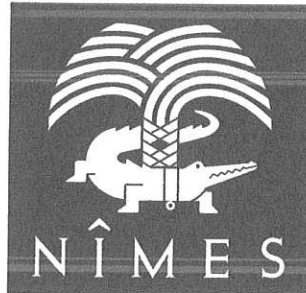


**CONSEIL MUNICIPAL  
RECLAMATION**

Date d'affichage :

**22 NOV. 2019**



## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 16/11/2019**

**N° d'ordre : 2019-06**

# PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 16/11/2019

### Présents :

M. FOURNIER : **Maire;**

M. PROUST, Mme BARBUSSE excepté de la Q. N°46 à la Q. N°50 inclus, Mme ROULLE excepté de la Q. N°12 à la Q. N°18 inclus, Mme BOURGADE, M. BURGOA, M. TIBERINO, M. ANGELRAS excepté de la Q. N°29 à la Q. N°40 inclus, M. FLANDIN, M. GOURDEL, Mme PONGE, Mme TOURNIER BARNIER, M. PLANTIER excepté de la Q. N°19 à la Q. N°25 inclus, M. PASTOR, Mme BOISSIERE, Mme GARDEUR BANCEL excepté de la Q. N°20 à la Q. N°25 inclus, Mme DE GIRARDI excepté de la Q. N°17 à la Q. N°24 inclus, M. TAULELLE, Mme FOURQUET, M. DELRAN : **Adjoint;**

M. FEYBESSE, M. SOULAS, Mme JEHANNO, Mme CREPIN excepté de la Q. N°6 à la Q. N°8 inclus, Mme BLACHON-AGUILAR, Mme PONCE-CASANOVA excepté de la Q. N°8 à la Q. N°14 inclus, M. ROLLAND C, Mme ROUVERAND, Mme BORDES, M. PROCIDA, Mme ENRIQUEZ BOUZANQUET, M. CHAZE, Mme CHELVI-SENDIN, M. JACOB, Mme GARDET excepté de la Q. N°9 à la Q. N°13 inclus et de la Q. N°22 à la Q. N°26 inclus, M. GILLET excepté de la Q. N°22 à la Q. N°26 inclus, Mme FAYET excepté de la Q. N°6 à la Q. N°8, M. SEGUY excepté de la Q. N°15 à la Q. N°18 inclus, M. BASTID, Mme BERNIE-BOISSARD, Mme DEVIDO excepté de la Q. N°9 à la Q. N°13 inclus, M. FABRE-PUJOL excepté de la Q. N°10 à la Q. N°18 inclus, Mme MAKRAN, Mme ARNEGUY excepté de la Q. N°14 à la Q. N°18 inclus : **Conseillers Municipaux;**

### Absents excusés :

M. VALADE (donne pouvoir à M. FOURNIER), Mme DELBOS (donne pouvoir à M. BURGOA), M. FILIPPI (donne pouvoir à M. PROUST), M. BAZIN (donne pouvoir à M. TIBERINO), M. RAYMOND (donne pouvoir à Mme PONCE-CASANOVA), M. LACHAUD (donne pouvoir à Mme ROUVERAND), Mme BOUSQUET (donne pouvoir à Mme BLACHON-AGUILAR), Mme DOYEN (donne pouvoir à Mme GARDET), M. GELLY (donne pouvoir à M. GILLET), M. ROLLAND O (donne pouvoir à M. JACOB), Mme CREPIN de la Q. N°6 à la Q. N°8 inclus, Mme FAYET de la Q. N°6 à la Q. N°8 inclus, Mme PONCE-CASANOVA de la Q. N°8 à la Q. N°14 inclus, Mme GARDET de la Q. N°9 à la Q. N°13 inclus et de la Q. N°22 à la Q. N°26 inclus, Mme DEVIDO de la Q. N°9 à la Q. N°13 inclus, M. FABRE-PUJOL de la Q. N°10 à la Q. N°18 inclus, Mme ROULLE de la Q. N°12 à la Q. N°18 inclus, Mme ARNEGUY excepté de la Q. N°14 à la Q. N°18 inclus, M. SEGUY de la Q. N°15 à la Q. N°18 inclus, Mme DE GIRARDI de la Q. N°17 à la Q. N°24 inclus, M. PLANTIER de la Q. N°19 à la Q. N°25 inclus, Mme GARDEUR BANCEL de la Q. N°20 à la Q. N°25 inclus, M. GILLET de la Q. N°22 à la Q. N°26 inclus, M. ANGELRAS de la Q. N°29 à la Q. N°40 inclus, Mme BARBUSSE (donne pouvoir à M. PLANTIER) de la Q. N°46 à la Q. N°50 inclus, Mme DUMAS (absente excusée)

### Secrétaire de séance :

Mme CHELVI-SENDIN Maud

### Assistaient à la séance :

M. BERLIOUX, Directeur de Cabinet du Maire

Mme BARRAL, Directrice de Cabinet du Maire adjointe

M. MAUREL, Chef de Cabinet du Maire

M. MADALLE, Directeur Général des Services

M. LHEUREUX, Secrétaire Général

Mme MOUNIS, Mme JARNY, M. SAAS, M. SERAFINO

Directeurs Généraux Adjointes

M. AGNEL, Chef du Service des Assemblées

MMES SEGOND, YVRARD – Service des Assemblées

# PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 16/11/2019**

L'an deux mille dix-neuf le samedi 16 novembre 2019 à huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Nîmes s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à l'hôtel de Ville de Nîmes, régulièrement convoqué le vendredi 08 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL a délibéré sur les questions suivantes :

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation du Procès-verbal sommaire de la séance du samedi **28/09/2019**

ABSTENTIONS : Groupe « Rassemblement National »

ADOPTE A L' UNANIMITE

N °	TITRE DE LA QUESTION
<i>Les Finances (NTIC, Adm. Générale, Personnel, Commerce, Foires et Marchés)</i>	
001	<b>Décision Modificative n° 2 : Budget Principal</b> <b>RAPPORTEUR</b> : Monsieur Gourdel Pascal <u>ABSTENTIONS</u> : Rassemblement National <u>CONTRE</u> : Front de Gauche, Mme BERNIE-BOISSARD Catherine, M. FABRE-PUJOL Alain  <b>MAJORITE</b>
002	<b>Décision Modificative n° 1 : Budget Annexe PROGRAMME C.A.D.E.R.E.A.U.</b> <b>RAPPORTEUR</b> : Monsieur Gourdel Pascal  <b>UNANIMITE</b>

003	<p><b>Décision Modificative n° 2 - Budget Annexe ANRU</b></p> <p><b>RAPPORTEUR</b> : Monsieur Gourdel Pascal</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
004	<p><b>Créances admises en non-valeur et créances éteintes</b></p> <p><b>RAPPORTEUR</b> : Monsieur Gourdel Pascal</p> <p><u>ABSTENTIONS</u> : Rassemblement National</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
005	<p><b>Rapport d'orientation budgétaire 2020</b></p> <p><b>RAPPORTEUR</b> : Monsieur Gourdel Pascal</p> <p><u>ABSTENTIONS</u> : Rassemblement National</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
006	<p><b>Mise en place de deux prêts à taux fixe de 3 000 000 € chacun souscrits auprès du Crédit Agricole du Languedoc mobilisables en 2019 et 2020</b></p> <p><b>RAPPORTEUR</b> : Monsieur Gourdel Pascal</p> <p><u>CONTRE</u> : Rassemblement National</p> <p><b>Ne prend pas part au vote</b> : M. ANGELRAS Bernard</p> <p style="text-align: center;"><b>MAJORITE</b></p>
007	<p><b>REITERATION GARANTIE EMPRUNT - AVENANTS de réaménagement n°86879-86902-86904 qui concernent les lignes de prêts 1308183-1308184-1308185-1308186-1308187-1308188 garanties par la Ville au bénéfice de la SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES (SFHE)</b></p> <p><b>RAPPORTEUR</b> : Monsieur Gourdel Pascal</p> <p><u>ABSTENTIONS</u> : Rassemblement National</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

008	<p><b>Convention d'objectifs entre la Ville de Nîmes et l'Association des Professionnels de République Montcalm - Versement d'une subvention</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Roulle Sophie</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
009	<p><b>Convention de mise à disposition entre la ville de Nîmes et le SIVU des Garrigues de la Région de Nîmes pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Boissiere Monique</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
<b><i>La Sécurité et Les Quartiers</i></b>	
010	<p><b>Attribution de subventions aux associations d'anciens combattants pour l'année 2019</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Boissiere Monique</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
011	<p><b>Attribution de subventions aux associations nîmoises</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Tournier Barnier Christine</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
<b><i>L'Education</i></b>	
012	<p><b>Accueil de douze lycéennes tchèques à Nîmes - Renouvellement de la convention de partenariat entre la Région Occitanie, le lycée A. Daudet et la Ville de Nîmes pour la période du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Gardeur Bancel Véronique</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	

013	<p><b>Accueil de douze lycéennes tchèques à Nîmes - Renouvellement de la convention de partenariat entre l'Ambassade de France en République Tchèque et la Ville de Nîmes pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2020</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Gardeur Bancel Véronique</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
<b><i>L'Environnement</i></b>	
014	<p><b>Programme C.A.D.E.R.E.A.U. PAPI II - Convention n°5 entre la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole (CANM) et la Commune de Nîmes - Demande de participation financière à la CANM au titre de la programmation 2015-2020</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Proust Franck</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
<b><i>Les Sports et La Jeunesse</i></b>	
015	<p><b>Attribution de subventions au profit d'associations œuvrant pour la Jeunesse</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Chelvi-Sendin Maud</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
016	<p><b>Participation financière des lycées aux frais d'utilisation des équipements sportifs municipaux - Passation de conventions</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Chaze Anthony</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
017	<p><b>Attribution de subventions au profit des clubs sportifs nîmois pour l'année 2019</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Plantier Julien</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	

*La Culture et Les Festivités*

**018 Patinoire de Noël 2019 - Fixation des tarifs d'entrée**

RAPPORTEUR : Monsieur Pastor Frédéric

**UNANIMITE**

**019 Attribution de subvention à la Maison de l'Europe de Nîmes et du Gard**

RAPPORTEUR : Madame Barbusse Marie-Chantal

**CONTRE : Rassemblement National**

**MAJORITE**

**020 Théâtre Christian Liger - Adoption du règlement intérieur, des conditions générales de vente et des conditions générales d'utilisation du billet de spectacles et représentations**

RAPPORTEUR : Monsieur Taulelle Marc

**UNANIMITE**

**021 Convention de partenariat entre la Ville de Nîmes, pour le Muséum d'Histoire naturelle, et l'Ecole de l'ADN**

RAPPORTEUR : Monsieur Taulelle Marc

**UNANIMITE**

**022 Convention de partenariat entre la Ville de Nîmes et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nîmes relative à l'organisation d'un concert donné par les élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Ville auprès de l'Institut en cancérologie**

RAPPORTEUR : Monsieur Taulelle Marc

**UNANIMITE**

023	<p><b>Attribution d'un prix à la fondation Long-Thibaud-Crespin dans le cadre du concours international Long-Thibaud-Crespin récompensant les lauréats 2019</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Taulelle Marc</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
<b><i>Les Aménagements Urbains</i></b>	
024	<p><b>Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans l'immeuble sis 66 rue Richelieu établie entre la Ville de Nîmes et Orange</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Taulelle Marc</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
025	<p><b>Pôle Educatif, Culturel et Sportif Jean d'Ormesson - Approbation du plan de financement dans le cadre des demandes de subvention à l'Union Européenne</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Delran Camille</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	
<b><i>L'Urbanisme</i></b>	
026	<p><b>Vente des biens - Cession des biens sis 12 rue de Rangueil / 2 rue de Bourgogne à la SCI SM Patrimoine - Biens cadastrés section DO n° 489 et DO 490 au prix de DEUX CENT QUINZE MILLE EUROS (215 000 €)</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Delran Camille</b></p>
<b>UNANIMITE</b>	



027	<p><b>Vente des biens remarquables - Cession de l'immeuble sis 2/4 rue de Bernis "Hôtel Boudon" cadastré EY 831 au profit du Groupe François 1er au prix de UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE MILLE EUROS (1 260 000 €)</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Monsieur Delran Camille</p>
	<p><b><u>ABSTENTIONS :</u></b> Mme ARNEGUY Janie</p> <p><b><u>CONTRE :</u></b> Mme BERNIE-BOISSARD Catherine</p> <p style="text-align: center;"><b>MAJORITE</b></p>
028	<p><b>Cession de l'immeuble Tête de réseau dit "Le Cube" sis 9001 avenue Villard de Honnecourt cadastré section EA 644-649-647-446-393 à l'APAEHM (Association des Parents et Amis des Enfants Handicapés Moteurs) au prix de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220 000€)</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Madame Ponge Marion</p> <p><b>Ne prend pas part au vote :</b> M. DELRAN Camille</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
029	<p><b>Cession de l'immeuble cadastré section CA n° 1966 ( pour partie) à Monsieur CHABANEL et Monsieur COMBES au prix de TROIS CENT VINGT MILLE EUROS (320 000€) - Création d'une crèche et d'un cabinet médical</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Madame Ponge Marion</p> <p><b>Ne prend pas part au vote :</b> M. DELRAN Camille</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
030	<p><b>Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise de 323 m<sup>2</sup> issue de la parcelle communale CK n° 1167 située impasse du Bosquet au prix de seize mille cent cinquante euros (16 150 €)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>RETIRÉE</b></p>
031	<p><b>Impasse du Petit Mas : Acquisition pour un montant de CINQ CENT QUARANTE EUROS (540€) d'une emprise de 9 m<sup>2</sup> issue de la parcelle CA 11 afin de réaliser un puits d'évacuation des eaux de pluie</b></p> <p><b>RAPPORTEUR :</b> Madame Ponge Marion</p> <p><b>Ne prend pas part au vote :</b> M. DELRAN Camille</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

032	<p>Acquisition à l'Euro symbolique de la parcelle DP N° 840, d'une superficie de 80 m<sup>2</sup>, issue de la parcelle DP n° 191, sise 11 rue de la Posterle, appartenant à Monsieur MARILLIER</p> <p>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</p>
<b>UNANIMITE</b>	
033	<p>Impasse Beau Séjour - Acquisition pour régularisation de la parcelle cadastrée section CE n° 456 à l'euro symbolique</p> <p>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</p>
<b>UNANIMITE</b>	
034	<p>Acquisition des parcelles cadastrées BC n° 41 et 42 situés " Petit Roc Taillé " au prix de MILLE SEPT CENT TRENTE ET UN EUROS ( 1731€ ) - Propriété de Madame Laura DUTHIL</p> <p>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</p>
<b>UNANIMITE</b>	
035	<p>Acquisition de la parcelle BV n°798 d'une contenance de 71 m<sup>2</sup> au prix de MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS (1775€) en vue de l'élargissement de l'impasse du Rachalan - Propriété de Monsieur et Madame STANIZIERE</p> <p>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</p>
<b>UNANIMITE</b>	
036	<p>Signature d'une convention de mise à disposition au profit de la société ENEDIS sur la parcelle cadastrée section DT n° 147, sise Square Charles Perrier, en vue de l'installation d'un poste de transformation électrique</p> <p>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</p> <p>Ne prend pas part au vote : M. DELRAN Camille</p>
<b>UNANIMITE</b>	

037	<p><b>Convention de servitude de réseaux au profit d'ENEDIS pour l'installation d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles cadastrées section EN222 - EN193 - KN598 - KN597 - KN596, lieu-dit "Périphérique Ouest" propriété Ville de Nîmes</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</b></p>
	<p><b>Ne prend pas part au vote : M. DELRAN Camille</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
038	<p><b>Signature d'une convention de servitudes au profit de la société ENEDIS sur la parcelle cadastrée HO numéro 747, sise Chemin du Pont des îles, pour l'installation d'une canalisation souterraine</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</b></p> <p><b>Ne prend pas part au vote : M. DELRAN Camille</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
039	<p><b>Constitution d'une servitude d'aqueduc pour raccordement au réseau "eaux usées" - Fonds servant CA n° 1661, parcelle communale Fonds dominant CA n° 1827, propriété de Madame VERNIER - Indemnité due CENT QUARANTE QUATRE EUROS (144€)</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
040	<p><b>Constitution d'une servitude de passage et pour tous réseaux - Fonds servant DE n° 272, parcelle communale ; Fonds dominant DE n° 530, propriété de Monsieur et Madame BOISSIER à l'euro symbolique</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Madame Ponge Marion</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
041	<p><b>Projet de Renouvellement Urbain des quartiers Pissevin Valdegour (NPNRU) - Concession d'aménagement Ville / SPL Agate relative à l'intervention sur les copropriétés de la Galerie R. Wagner - Approbation du Compte Rendu Annuel (CRAC) au 31 décembre 2018</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

042	<p><b>Acquisition amiable de 3 lots de copropriété à usage de garage appartenant à Monsieur et Madame BENYOUSSA, cadastré section DC n° 192, sis 1 rue de la Pléiade, copropriété " Les Grillons" lot n°28762886289, pour un montant de DOUZE MILLE EUROS (12 000€)</b></p>
<p>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</p>	
<p><b>UNANIMITE</b></p>	
043	<p><b>Acquisition amiable de 4 lots de copropriété à usage de garage appartenant à la SCI P&amp;D, cadastré section DC n° 192, sis 1 rue de la Pléiade, copropriété " Les Grillons " lot n°283-285-286-291, pour un montant de SEIZE MILLE EUROS (16 000€)</b></p>
<p>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</p>	
<p><b>UNANIMITE</b></p>	
044	<p><b>Pôle éducatif Mas de Teste Jean d'Ormesson - Acquisition d'une emprise de terrain d'une surface de 311 m<sup>2</sup> issue de la parcelle CM n°664, appartenant à Monsieur et Madame MEOZZI, pour un montant de DIX SEPT MILLE CENT CINQ EUROS (17 105€)</b></p>
<p>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</p>	
<p><b>UNANIMITE</b></p>	
045	<p><b>Mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat copropriété dégradée (OPAH-CD) en direction de la copropriété « LES GRILLONS » située Quartier MAS DE MINGUE - Approbation du projet de convention 2020-2024</b></p>
<p>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</p>	
<p><b>UNANIMITE</b></p>	
046	<p><b>Plan de sauvegarde des copropriétés de la Galerie R. WAGNER - Convention d'habilitation et de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales du Gard et la Ville de Nîmes</b></p>
<p>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</p>	
<p><b>UNANIMITE</b></p>	
047	<p><b>ERILIA - Avis sur la demande d'autorisation de démolir 185 logements au bâtiment Pythagore, sis 1/3/5/11/15/19/21/23/25, Place Pythagore, quartier de Valdegour à Nîmes</b></p>
<p>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</p>	
<p><b>UNANIMITE</b></p>	

048	<p><b>HABITAT DU GARD - Avis sur la demande d'autorisation de vendre 3 logements de l'ensemble immobilier, sis 8, rue Ranguel et 2 logements du lot N°2 de la copropriété mitoyenne, sise 10, impasse Dumas à Nîmes</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</b></p> <p><b>Ne prennent pas part au vote : M. DELRAN Camille, M. PROCIDA Thierry, M. BASTID Christian</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
049	<p><b>Office Public HABITAT DU GARD - Avis sur la demande d'autorisation de vendre une maison d'habitation et la parcelle adjacente, sans locaux, sise rue de St Gilles à Nîmes</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</b></p> <p><b>Ne prennent pas part au vote : M. DELRAN Camille, M. PROCIDA Thierry, M. BASTID Christian</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
050	<p><b>Office Public HABITAT DU GARD - Avis sur la demande d'autorisation de vendre 38 logements, sis, Avenue du Maréchal Joffre - Mas Roman à Nîmes</b></p> <p><b>RAPPORTEUR : Monsieur Burgoa Laurent</b></p> <p><b>Ne prennent pas part au vote : M. DELRAN Camille, M. PROCIDA Thierry, M. BASTID Christian</b></p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>

Information aux élus des décisions prises dans le cadre de l'article  
L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes ci-dessus listés seront publiés au Recueil des Actes Administratifs N° 06

**LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 heures 05**

Le Maire de Nîmes,  
**Jean-Paul FOURNIER**

